

Culture générale et expression BTS 1 2015/2016	Thème 2 – Je me souviens	Commémoration et devoir de mémoire
--	--------------------------	------------------------------------

1/ Type du texte : C'est un article de presse tiré du journal L'Humanité et intitulé « Charlie, un an après. Début d'une semaine de commémoration »

2/ Quelle est la thèse du texte ?

Il est question des différentes manières de se souvenir des attentats de janvier 2015.

3/ Repérer les différents exemples du texte :

« Trois plaques à la mémoire des victimes »

« l'Humanité organise au musée de l'immigration ses Agora autour du thème : quelle république ? »

« de courtes cérémonies et d'une minute de silence »

« Jeudi 7 janvier, un an jour pour jour » (Symbolique de la date)

« le chef de l'Etat présentera ses vœux aux forces de sécurité »

« se tiendra une cérémonie organisée par le Conseil représentatif des institutions juives de France »

« Les cérémonies de commémoration se poursuivront dimanche (...) pour un hommage populaire »

« dimanche matin, une plaque sera dévoilée au pied d'un "arbre du souvenir" »

« Johnny Hallyday, avec un guitariste, interprètera "Un dimanche de janvier", une chanson saluant la mobilisation populaire »

« un dépôt de gerbe devant la statue de la République »

« Une deuxième manifestation aura lieu en fin d'après-midi, vers 17h15, en présence d'Anne Hidalgo »

4/ Que peut-on en déduire ?

Les exemples sont nombreux et montrent l'intensité de la volonté de se souvenir et de rendre hommage aux victimes des attentats. Il n'est pas juste question d'un moment où l'on se souvient mais de plusieurs. Cela montre aussi que les institutions veulent passer un message fort au reste du monde : On se souvient mais nous n'avons pas peur de nous regrouper dans la rue.

5/ Rédiger un paragraphe argumenté :

En janvier, cela a fait un an que les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher ont eu lieu. Après le choc et les mouvements populaires spontanés, il est question d'organiser de manière institutionnelle le souvenir. Un an, c'est une date clef. Et pour symboliser cette année passée depuis ces événements, il est question d'une semaine de commémoration. Cette semaine sera composée par plusieurs cérémonies avec la présence du chef de l'Etat François Hollande, mais aussi avec la présence de la Maire de Paris Anne Hidalgo. Cette semaine de souvenir sera aussi l'occasion de dévoiler des plaques commémoratives en l'honneur des victimes. Par conséquent, nous pouvons dire que le devoir de mémoire pour les attentats de janvier 2015 prendra la forme d'événements forts et intenses.

6/ Que pouvez-vous dire à propos du **devoir de mémoire** ?

Le devoir de mémoire est une manière de se souvenir des événements qui marquent l'Histoire. C'est une expression institutionnelle du souvenir, c'est à dire que l'Etat est à l'origine des actions mises en place. Le devoir de mémoire peut prendre différentes formes : des plaques commémoratives, des cérémonies, un arbre du souvenir, une chanson interprétée par un des chanteurs les plus connus de France, le dépôt de gerbes... Il faut différencier le devoir de mémoire qui est une démarche de la part des institutions et la mémoire personnelle que nous pouvons toutes et tous avoir.